

REGION DE DAKAR
VILLE DE PIKINE
COMMUNE DE KEUR MASSAR
CENTRE PRINCIPAL DE L'ETAT CIVIL
Keur Massar
CENTRE SECONDAIRE

Registre N° : 00258

ANNEE : 2015

CERTIFICAT DE MARIAGE CONSTATE

Nous, Jusmane Thiouf, officier d'état civil du centre principal de Keur Massar

Certifions que Moussa Lou né le 15/04/1984 à Pikine, fils de Mamadou Lou et de Iby Lou, enseignant domicilié à Keur Massar

ET
Diary Lou née le 18/10/1994 à Pikine, fille de Mamadou Lou et de Maty Ba, élève domiciliée à Keur Massar

ont contracté mariage entre eux selon la coutume le dix octobre deux mille quinze (10/10/2015) à Keur Massar

Et que ce mariage a été enregistré par nous le treize octobre deux mille quinze (13/10/2015)

L'époux surnommé nous déclare opter pour la polygamie

Les époux ont convenu du versement d'une dot comprenant trois mille francs (3000F) versés intégralement

et déclare opter pour (régime matrimoniale) la séparation des biens

En foi de quoi, nous lui délivrons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Keur Massar, le 16 Octobre 2015

L'Officier de l'Etat Civil

